

Programme de soutien aux activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires et les établissements d'enseignement œuvrant en francisation auprès des personnes immigrantes

Formulaire de reddition de comptes

Renseignements généraux

Le programme de soutien financier aux activités de halte-garderie offertes par les organismes communautaires et les établissements d'enseignement œuvrant en francisation vise à soutenir la bonification des activités de ces haltes-garderies afin de favoriser une plus grande participation des femmes immigrantes aux cours de français.

Ce formulaire de reddition de comptes s'adresse aux organismes et aux établissements d'enseignement dont les activités de halte-garderie (HG) sont soutenues dans le cadre de ce projet pilote.

L'organisme doit retourner ce formulaire dûment rempli et signé au ministère de la Famille (Ministère) à l'attention de la Direction des politiques et de la lutte contre l'intimidation à l'adresse suivante : psf.famille@mfa.gouv.qc.ca.

Pour toute demande d'information, veuillez écrire à l'adresse suivante : psf.famille@mfa.gouv.qc.ca.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels que vous transmettez au Ministère de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels.

Section 1 – Renseignements sur l'organisme

Nom de la personne morale ou de la coopérative :	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :
--	---------------------------------------

Nom de l'organisme :

Adresse de la personne morale

N° d'immeuble :	Rue, avenue, boulevard :	Bureau, appartement :	Ville, municipalité :	Province : Québec	Code postal :
-----------------	--------------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---------------

N° de téléphone :	N° de téléphone sans frais :	Adresse courriel :
-------------------	------------------------------	--------------------

Nom de la personne responsable des activités de HG autorisée à traiter avec le Ministère

Titre de civilité ☐ M ^{me} ☐ M.	Prénom :	Nom :
---	----------	-------

Titre ou fonction :

Section 2 – Bonification de l'offre d'activités de HG du 1^{er} décembre 2023 au 31 janvier 2025

Indiquez, selon le cas qui s'applique :

- le **nombre d'heures** d'activités de halte-garderie ajoutées;
- le **nombre d'enfants** additionnels accueillis;
- le **nombre de femmes** additionnelles ayant participé aux cours de français grâce à la bonification des activités de halte-garderie entre le 1^{er} décembre 2023 et le 31 janvier 2025.

Type de bonification	Nombre
Ajout d'heures d'activités :	
Accueil d'enfants additionnels :	
Femmes additionnelles ayant bénéficié des activités de HG pour la participation à des cours de français :	

Moyens mis en place pour joindre davantage de femmes et accueillir plus d'enfants :

Section 3 – Utilisation de l'aide financière entre le 1^{er} décembre 2023 et le 31 janvier 2025

Précisez l'utilisation du soutien financier accordé selon les catégories ci-dessous et décrivez brièvement chaque dépense. Pour la liste détaillée des dépenses admissibles et non admissibles, consultez les sections 5.4 et 5.5 du cadre normatif.

	Description :	Montant :
Frais d'achat de matériel et de fournitures pour les activités de HG		\$
Frais de production de matériel promotionnel pour les activités de HG		\$
Salaires du personnel affecté aux activités de HG, incluant les charges sociales		\$
Autres dépenses		\$
		\$
		\$

Section 4 – Déclaration de l'organisme

Les renseignements qui permettent, le cas échéant, de vérifier son rapport de fréquentation sont conservés par l'organisme.	☐ Oui ☐ Non
Les personnes affectées aux activités de halte-garderie détiennent en tout temps une attestation d'absence d'empêchement datant d'au plus trois ans.	☐ Oui ☐ Non
Les personnes affectées aux activités de halte-garderie détiennent en tout temps un certificat, datant d'au plus trois ans, attestant la réussite d'un cours de secourisme adapté à la petite enfance d'une durée minimale de huit heures comprenant un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme adapté à la petite enfance.	☐ Oui ☐ Non
L'organisme est couvert par une police d'assurance responsabilité civile pour un montant d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre, dont la garantie s'étend aux activités de halte-garderie.	☐ Oui ☐ Non
Les locaux utilisés par l'organisme pour les activités de halte-garderie respectent les règlements municipaux sur la sécurité des bâtiments.	☐ Oui ☐ Non

☐ J'atteste que les renseignements inscrits dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Signature de la personne responsable des activités de HG autorisée à traiter avec le Ministère

Date de la signature (AAAA-MM-JJ)

Section 5 – Conformité du rapport – Recommandation (réservé au Ministère)

Nom de la personne qui a vérifié la recevabilité du rapport	Rapport recevable ☐ Oui ☐ Non	Date du traitement (AAAA-MM-JJ)
---	--	------------------------------------

Commentaires et recommandation